COMMUNE D'HEREMENCE

PLAN GENERAL D'AFFECTATION DES ZONES

PROJET No 1714001		ECHELLE: 1:10'000		PIECE No 1	
Bureau technique GESTER SA 35, Avenue Ritz 1950 SION	FORMAT	SURFACE	DATE	PROJET	DESSINATEUR	CONTROLE

Bureau technique GESTER SA, 35, Avenue Ritz, 1950 SION	FORMAT	SURFACE	DATE	PROJET	DESSINATEUR	CONTROLE
	90 cm 270 cm	2,4 m2	8.93	A.T.	IGT SA	A.T.
			6.97	A.T.	A.C.	A.T.
			1.98	A.T.	A.C.	A.T.

Décision du Conseil communal
Hérémence, le 22 JAN. 1998
Le Président Le secrétaire communal

MUNICIPALITÉ D'HÉRÉMENCE

Approbation par l'assemblée primaire
Hérémence, le - 6 FEV. 1998

Homologation par le Conseil d'Etat
Sion, le ....
Le Président Le chancelier

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 13 MAI 1998
Droit de sceau: Fr. 60.–
L'atteste:
Le chancelier d'Etat:

VOIR PAD DE L'ALPAGE DE MANDELON 2.02.2011

"PAD MG" ZONES NON HOMOLOGUEES RECOURS WWF ACCEPTE PAR CE 21.03.2000

① voir décision C.E. du 18.09.2013

Voir décision C.E. du 04.10.2000

113

① Zone agricole et didactique selon décision du C.E. du 14.08.01
② Zone de constructions et d'install. publ. B selon décision C.E. 14.08.0